

DU Ethique, bien-être et droit du cheval



Présentation

IMPORTANT : INSCRIPTIONS CLOSES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023 – RÉOUVERTURE PRÉVUE POUR 2023-2024

Dans une période d'évolution des préoccupations sociétales, des valeurs et des représentations, la responsabilité des professionnels du cheval s'élargit. Elle nécessite une ouverture sur la société et l'intégration d'une dimension éthique dans les activités équestres. La place de l'animal questionne notre société. L'évolution récente du statut juridique de l'animal en droit français, désormais défini par le Code civil comme «être vivant doué de sensibilité» illustre cette préoccupation qui n'est pas non plus étrangère aux normes européennes et internationales. Cette évolution, inscrite dans le temps long, s'accompagne concrètement, au quotidien, de contraintes juridiques et impératifs économiques nouveaux. Le cheval est concerné par ces mutations sociétales. Son bien-être est perçu différemment par le grand public et les professionnels qui vivent et travaillent avec cet animal.

Cette formation a été créée pour répondre aux nouvelles interrogations du public et demandes de la clientèle propriétaire ou non de chevaux. Elle est conçue en partenariat avec le Haras de la Cense.

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUA781

Responsable de l'enseignement : Pr David Kremer

Forme de l'enseignement : en présentiel

LES PLUS

- Diplôme inscrit à l'inventaire des certifications et habilitations, code CPF 237198
- Financement possible grâce aux fonds de la formation professionnelle
- Approche pluridisciplinaire qui croise le savoir académique porté par l'Université Paris Descartes et l'expérience reconnue des professionnels du Haras de la Cense
- Participation à un workshop : étude de cas, encadrée par des représentants de la filière équine

[POSTULER A LA FORMATION grâce à la plateforme C@nditOnLine \(lien cliquable\)](#)

Objectifs

L'évolution des sensibilités autour du bien-être du cheval questionne les acteurs de la filière équestre, amateurs et professionnels. La place du cheval dans notre société, aujourd'hui et demain, soulève des interrogations. La condition animale devient plus largement une préoccupation toujours plus prégnante pour la société contemporaine comme en témoignent les sollicitations diverses et nombreuses adressées en permanence au législateur.

En Europe, de nouvelles normes voient régulièrement le jour autour du bien-être animal. Un foisonnement qui n'est pas toujours très lisible pour le grand public en manque de repères.



Face à ces questionnements, l'Université Paris Descartes et le Haras de la Cense proposent une formation diplômante, Diplôme d'Université Éthique, bien-être et droit du cheval, basée sur une approche pluridisciplinaire, fondée sur l'éthique et autour d'un cursus original.

- Qu'est-ce que l'éthique ?
- De quels savoirs se nourrit la réflexion éthique ?
- Comment adopter une démarche éthique dans les pratiques équestres ?
- Comment l'éthique permet d'anticiper d'éventuelles évolutions normatives, à plus ou moins long terme ?
- Comment répondre aux questions du grand public, néophyte, futur cavalier ou pratiquant ?

Construit autour de compétences diversifiées, le programme permet d'analyser les pratiques et d'élaborer des discours, fruits d'une réflexion éthique. Les amateurs enrichissent leurs connaissances. Les professionnels identifient des évolutions de sensibilité, pour mieux valoriser leur savoir-faire auprès de la clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics.

Savoir-faire et compétences

- Comprendre les évolutions de sensibilités de la société contemporaine, pour relever les défis éthiques de notre époque
- Analyser sa pratique et son discours grâce à l'éthologie, la médecine vétérinaire et les sciences humaines et sociales : droit, sociologie, histoire, philosophie...
- Valoriser son savoir-faire auprès de sa clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans [C@nditOnLine](#) :

- votre Curriculum Vitae

- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- les diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation

Public cible

- Les professionnels des métiers du cheval : dirigeants de structures équestres, enseignants d'équitation, formateurs de professionnels, cavaliers, éleveurs, propriétaires de chevaux, etc.
- Les cadres et élus décideurs politiques de la filière équine : institutions sportives, instituts techniques, maisons mères des sociétés de course, associations nationales de race, chambres d'agriculture, associations professionnelles, etc.
- Les acteurs en activité et porteurs de projets liés au cheval : équipementiers, créateurs de start-up, intervenants en médiation animale, etc.
- Les amateurs soucieux d'enrichir leur pratique, au travers d'une réflexion éthique

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

Répertoire spécifique code CPF 237198

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **3200 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **3200 €**

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Pré-requis obligatoires



Être titulaire du baccalauréat ou d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission pédagogique de sélection

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contact(s)

Contacts

Responsable pédagogique

David Kremer

✉ fc@droit.parisdescartes.fr

Centre de ressources DEG

☎ 01 57 27 55 58

✉ odg.fc.deg.sh@u-paris.fr

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

David Kremer

✉ fc@droit.parisdescartes.fr

Centre de ressources DEG

☎ 01 57 27 55 58

✉ odg.fc.deg.sh@u-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Haras La Cense

🔗 <http://lacense.com>

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

Référence formation : DUA781

Volume horaire : 104 heures

Calendrier : Janvier à novembre (hors juillet, août et septembre)

Rythme : 7 sessions de 2 jours (lundi et mardi) + 1 journée en séminaire

Lieux de formation : Haras de la Cense, Rochefort en Yvelines (78) & Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion - Malakoff (92)

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Enseignements fondamentaux (14 et 15 janvier 2019)

- Éthique de l'animal
- Approche philosophique de la condition animale
- Institutions de la filière équine

Module 2 : Condition juridique du cheval (4 et 5 février 2019)

- Évolution de la condition juridique du cheval
- Soft Law : bonnes pratiques, déontologie, lobbying et réseaux d'influence
- Fondement de la condition juridique du cheval

Module 3 : Éthique des pratiques équestres (25 et 26 mars 2019)

- Éthologie - approche scientifique
- Éthique de l'éducation du cheval fondée sur l'éthologie
- Bien-être de l'animal et gestion de la douleur - approche vétérinaire
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et réglementaire en sports équestres
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et réglementaire en courses hippiques

Module 4 : Relation homme/cheval (13 et 14 mai 2019)

- Histoire de la relation homme/cheval
- Approche culturelle de la condition équine : littérature, représentation symbolique, spectacle,...
- Éthique animale
- Fin de vie des équidés - approche vétérinaire

Module 5 : Encadrement du bien-être du cheval (17 et 18 juin 2019)

- Encadrement juridique des chartes professionnelles
- Témoignage - Mise en place d'une charte professionnelle
- Sociologie du travail animal
- Normes de qualité et éthique animale



Module 6 : Aspirations sociétales confrontées aux besoins du cheval (14 et 15 octobre 2019)

- Sociologie des nouveaux loisirs - opportunités pour les activités équestres
- Visite d'un site de loisir, positionné autour de l'animal et de la nature : l'Espace Rambouillet
- Entraînement du cheval - approche métabolique et sanitaire

Module 7 : Éthique des activités de loisirs liées au cheval (4 et 5 novembre 2019)

- Workshop : Quelles questions soulève l'éthique animale pour les pratiques équestres ? Comment présenter et communiquer sur les questions de bien-être du cheval auprès du public ?
- Anthropologie des rapports homme/cheval

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

- Régis Bismuth, Professeur de droit public à Sciences Po Paris
- Vincent Boureau, Vétérinaire et président de la commission bien-être à l'AVEF
- Jean-Louis Carpentier, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Descartes
- Déborah Bardou, Responsable juridique FFE
- Julie Dauvillier, Docteur vétérinaire spécialisée en médecine générale
- Francis Desbrosse, Professeur en médecine vétérinaire
- Stéphane Devillers, Responsable du service juridique de l'UNCEIA
- Sandrine Espeillac, Chef de projet en normalisation à l'AFNOR
- Paul-Marie Gadot, Directeur du département « Livrets et contrôle » de France-GALOP
- Manuel Godin, BEES 2, directeur technique du Haras de la Cense
- Guillaume Henry, Directeur du Pôle équestre de Paris Turf
- David Kremer, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Descartes
- Marion Renault, Directrice Communication et marketing de l'IFCE
- Nicolas Mathey, Professeur de droit privé à l'Université Paris Descartes
- Marion le Naour, Professeure de philosophie
- Armelle Renard, Directrice de la FNC
- Hélène Roche, Ethologiste
- Romuald De Romans, Animalier à l'espace Rambouillet
- Anne de Sainte Marie, Directrice stratégique de la Cense
- Catherine Tourre-Malen, Maître de conférences HDR en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil
- Jean Trinquier, Professeur de sciences de l'Antiquité à l'École normale supérieure

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.



À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

